

MESSAGE DU SÉNAT

M. le Président: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté tels quels les projets de loi suivants: le projet de loi C-11, portant pouvoir d'emprunt; le projet de loi C-22, constituant le Centre international d'exploitation des océans et modifiant la Loi sur l'administration financière en conséquence; et le projet de loi C-29, modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

* * *

LA SANCTION ROYALE

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'un message dont voici le texte a été reçu:

Résidence du Gouverneur général
Ottawa

le 27 février 1985

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Antonio Lamer, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 27 février 1985, à 16 h 30, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer,
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le Directeur administratif auprès
du Gouverneur général,
Edmond Joly de Lotbinière.

● (1500)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

LA PARTICIPATION AU PROGRAMME DE PLATE-FORME SPATIALE DE LA NASA

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition dans laquelle des étudiants du collège Centennial de Scarborough se prononcent en faveur de la politique du gouvernement de participer financièrement au programme de plate-forme spatiale de la NASA.

[Français]

LA HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE ET DE L'HUILE À CHAUFFAGE

M. Vincent Della Noce (Duvernay): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 15,742 résidents de la région métropolitaine. Cette pétition est signée par

Pétitions

des personnes par l'intermédiaire de l'émission *Bonjour Montréal*, entendue sur les ondes de CJMS, qui s'opposent à la hausse excessive et abusive du prix de vente de l'essence à la pompe et de l'huile à chauffage. Cette situation cause un préjudice considérable à tous les consommateurs du Québec. Les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement prie le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Côté) d'intervenir dans ce dossier afin de régulariser cette situation dans les plus brefs délais.

Je présente cette pétition et recommande instamment au gouvernement d'y donner suite.

[Traduction]

LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter à la Chambre une pétition signée par 21,400 Canadiens, qui réclament la tenue d'un référendum national donnant à tous les citoyens le droit d'exprimer leurs désirs au sujet du rétablissement de la peine de mort pour meurtre qualifié.

Cette pétition est parrainée par la division de Vancouver de l'Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada et la collecte des signatures s'est établie sur un an.

LES EXPORTATIONS DE BOIS AUX ÉTATS-UNIS

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des citoyens mécontents. Puisque le premier ministre du Canada (M. Mulroney) rencontrera le président des États-Unis à Québec en mars 1985, les pétitionnaires demandent au Parlement de l'exhorter à bien lui faire comprendre que le Canada refuse catégoriquement d'envisager une réduction volontaire des exportations de bois résineux sur le marché américain et que toute tentative de limiter l'importation de ce genre de bois ou d'autres produits forestiers canadiens serait très mal vue et que le gouvernement canadien ne la tolérerait certainement pas.

[Français]

LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES RELATIVES AU SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, il est de mon devoir de présenter en cette Chambre une pétition des gens de ma circonscription qui manifestent leur désaccord sur les coupures qui ont été faites au Service canadien de la faune.

Mes commettants demandent à l'honorable ministre de revenir sur sa décision et de rétablir ses programmes.